



**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du  
JEUDI 4 JUILLET 2019 à 19 h 00  
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville**

**OBJET : D5 - Association Yellow – Changement de statut – SCIC Belle Factory –  
Convention d'objectifs pluriannuelle 2019/2021 avec la Ville – Avenant n° 1**

**Date de convocation : ..... 28 juin 2019**

**Nombre de conseillers en exercice : ..... 29**

**Nombre de présents ..... 22**

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Daniel BARBARIN, Matthieu GUIHO, Jean MOUTARDE, Natacha MICHEL, Myriam DEBARGE, Marylène JAUNEAU, Adjoints ;

Gérard SICAUD, Jacques CARDET, Anne DELAUNAY, Anne-Marie BREDECHE, Philippe BARRIERE, Patrice BOUCHET, Annabel TARIN, Médéric DIRAISON, Yolande DUCOURNAU, Jacques COCQUEREZ, Michel JARNOUX, Henriette DIADIO-DASYLVA, Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX, Henoah CHAUVREAU, formant la majorité des membres en exercice.

**Représentés : ..... 5**

Jean-Louis BORDESSOULES	donne pouvoir à	Mme la Maire
Mathilde MAINGUENAUD	donne pouvoir à	Matthieu GUIHO
Anthony MORIN	donne pouvoir à	Cyril CHAPPET
Sylvie FORGEARD-GRIGNON	donne pouvoir à	Henriette DIADIO-DASYLVA
Antoine BORDAS	donne pouvoir à	Michel JARNOUX

**Excusées : ..... 2**

Nicole YATTOU  
Gaëlle TANGUY

**Présidente de séance : Françoise MESNARD**

**Secrétaire de séance : Daniel BARBARIN**

Mme la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

\*\*\*\*\*

Hôtel-de-Ville - BP 10082  
17415 Saint-Jean-d'Angély cedex  
Tél. : 05 46 59 56 56  
Fax : 05 46 32 29 54  
www.angely.net

**TÉLÉTRANSMIS AU  
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**  
sous le n° 017-211703475-20190704-  
2019\_07\_D5-DE  
Accusé de réception Sous-préfecture  
le 5 juillet 2019  
Affiché le 5 juillet 2019

**N° 5 - Association Yellow -  
Changement de statut : SCIC Belle Factory -  
Convention d'objectifs pluriannuelle  
2019/2021 avec la Ville - Avenant N° 1**

**Rapporteur : M Cyril CHAPPET**

Par délibération du 28 mars 2019, le Conseil municipal a autorisé Mme la Maire à signer une convention d'objectifs pluriannuelle 2019/2021 avec l'association Yellow (association précédemment dénommée Cognac Blues Passions) pour soutenir son projet visant à proposer une nouvelle offre culturelle dans le domaine des musiques actuelles, au sein de la salle de spectacle EDEN de Saint-Jean-d'Angély.

A l'issue d'une Assemblée générale extraordinaire réunie le 15 mai 2019, l'association Yellow a changé de statut en devenant la Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) dénommée Belle Factory.

Afin de pouvoir actualiser la convention d'objectifs pluriannuelle au regard du nouveau statut de Belle Factory, il convient de modifier la convention signée le 2 avril 2019 conformément à l'avenant n°1 correspondant ci-après.

Ainsi il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver l'avenant n°1 à la convention d'objectifs pluriannuelle 2019/2021 entre la Ville de Saint-Jean-d'Angély et la SCIC Belle Factory ;
- d'autoriser Mme la Maire à signer cet avenant.

**Le Conseil municipal**, après délibération,

**ADOpte** les propositions de M. le Rapporteur, **à la majorité des suffrages exprimés (25)**

**Pour : 22      Contre : 3      Abstentions : 2**

**Pour extrait conforme,  
La Maire,  
Conseillère régionale,  
Françoise MESNARD**

**TÉLÉTRANSMIS AU  
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**  
sous le n° 017-211703475-20190704-  
2019\_07\_D5-DE  
Accusé de réception Sous-préfecture  
le 5 juillet 2019  
Affiché le 5 juillet 2019

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.